

Communiqué de presse

Zones à Faible Emission et Transition énergétique – Lancement de l'entreprise MOVIVOLT par la Banque des Territoires et le Groupe La Poste, pour accélérer le déploiement de véhicules électriques dans les entreprises et les collectivités

Paris, le 13 décembre 2021

MOVIVOLT, détenue à 70 % par la Banque des Territoires et 30 % par le Groupe La Poste, propose une offre de location longue durée « LLD » de véhicules électriques à destination des entreprises (artisans, commerçants, TPE, PME, ETI, Grands Comptes) et des collectivités. En capitalisant sur l'expertise de VEHIPOSTE, filiale de La Poste, gestionnaire de la première flotte de véhicules électriques d'entreprises en France, la nouvelle entreprise MOVIVOLT a pour objectif de déployer une flotte de 10 500 véhicules à horizon 2025. La création de cette nouvelle entreprise répond à un double enjeu : accompagner opérationnellement les entreprises et collectivités vers une adaptation aux Zones à Faible Emission « ZFE » (par exemple, la circulation des véhicules Diesel sera interdite à Paris dès 2024) et accélérer le déploiement de mobilités douces sur l'ensemble des territoires, qui constitue l'un des objectifs majeurs du Plan de relance de la Caisse des Dépôts.

Un enjeu majeur, le maintien de l'activité professionnelle en ZFE

Dans le cadre de la lutte contre les émissions de particules fines et d'oxyde d'azote issus du trafic routier, 11 ZFE ont été définies par la loi d'orientation des mobilités dans les communautés de la Métropole de Lyon, Grenoble-Alpes-Métropole, la Ville de Paris, la Métropole du Grand Paris, la Métropole d'Aix-Marseille-Provence, la Métropole Nice-Côte d'Azur, la Métropole Toulon-Provence-Méditerranée, Toulouse Métropole, Montpellier-Méditerranée Métropole, Eurométropole de Strasbourg et la Métropole Rouen-Normandie.

Dans le cadre des dispositions de la loi « Climat et Résilience », en 2024, ces zones à faibles à émission devraient être étendues à toutes les agglomérations de plus de 150 000 habitants.

Dans ces territoires, la circulation des véhicules les plus polluants est ou sera progressivement limitée. Pour être en mesure de maintenir sereinement leur activité dans ces périmètres géographique, les professionnels et les collectivités doivent d'ores et déjà trouver une alternative à l'usage de leur véhicule(s) thermique(s). Leur objectif est de trouver une solution simple et rapide à déployer pour s'adapter au calendrier des limitations de leur territoire, à coût raisonnable pour préserver au mieux leur trésorerie, et à fort potentiel pérenne.

MOVIVOLT, une nouvelle structure dotée d'une expertise en flottes de véhicules électriques et adossée à deux institutions d'intérêt général

Dans un contexte de normes et d'aides en évolution constante, l'objectif de MOVIVOLT est de proposer des solutions claires et pratiques de LLD de véhicules électriques, en priorité aux TPE, PME, commerçants et artisans, mais également aux sous-traitants en logistique, ainsi qu'aux grands comptes et aux collectivités, pour leur permettre de s'intégrer aux ZFE sans interruption d'activité.

Créée par La Banque des Territoires et le Groupe La Poste, actionnaires à hauteur respectivement de 70 % et 30 %, l'entreprise MOVIVOLT (<https://movivolt.fr/>) bénéficie du savoir-faire de VEHIPOSTE, qui compte

15 années d'expertise et gère pour La Poste la 1^{re} flotte de véhicules électriques d'entreprise (plus de 8 000 véhicules utilitaires électriques et gaz naturel). Elle cumule également les savoir-faire de **La Banque Postale** et de sa filiale La Banque Postale Leasing & Factoring en matière de financements locatifs, **et la capacité conjointe de la Banque des Territoires et de La Banque Postale à investir massivement** dans la transition énergétique des territoires.

Déjà pionnière dans le financement de la Mobilité durable, la Banque des Territoires est engagée notamment dans le financement de bornes de recharge, de start-ups comme Cityscoot et Hype, et de bus électriques pour les collectivités locales. Avec la création de MOVIVOLT, la Banque des Territoires poursuit la mise en œuvre du Plan Climat lancé avec Bpifrance en septembre 2020, dont deux des objectifs majeurs sont l'accompagnement de la transition énergétique des territoires et l'accélération du déploiement des énergies renouvelables.

La Banque Postale, en tant que premier financeur des collectivités locales, soutient également sous la forme de prêts verts leurs projets de transition écologique dont la mobilité durable. En matière de logistique, le Groupe La Poste se positionne comme le N°1 de la livraison écologique en France et en Europe. Par ailleurs, il veut conforter sa place de leader de la logistique urbaine durable qui permet de désengorger les villes et de les rendre plus respirables.

L'ambition commune de la Banque des Territoires et du Groupe La Poste, en proposant ce service, est de soutenir et d'amplifier l'impact positif sur l'environnement (climat, qualité de l'air, ressources, économie circulaire, circuits courts) qu'ont, ou veulent avoir, les territoires, les entreprises et les artisans.

Avec un objectif de déploiement de 10 500 véhicules électriques à horizon 2025, MOVIVOLT contribuera activement à l'atteinte de l'objectif climat de réduction de 40 % des émissions de gaz à effet de serre en 2030.

Une offre reposant sur l'accompagnement de bout en bout, un large choix de véhicules et une application digitale

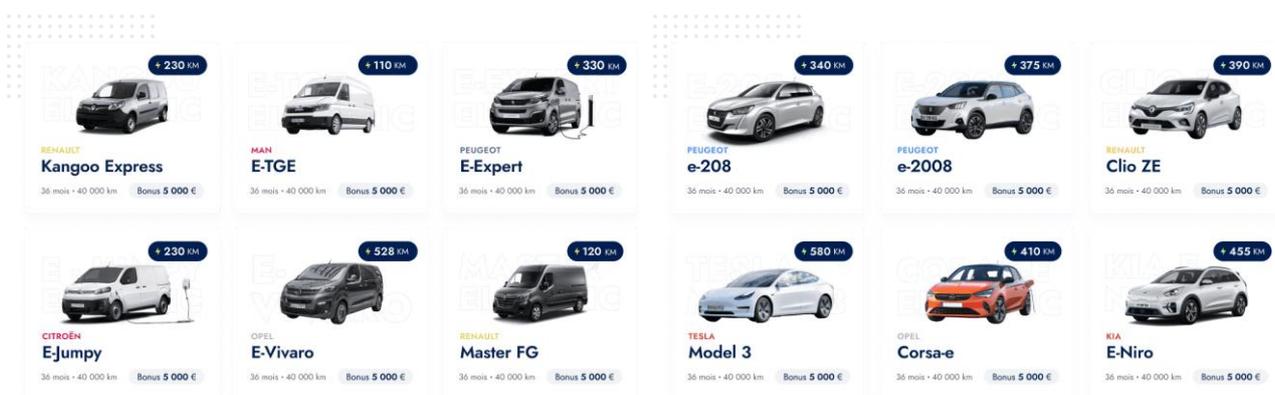
MOVIVOLT permet aux professionnels et collectivités d'amorcer de manière éclairée la conversion de leurs véhicules électriques rapidement, simplement et à coût raisonnable, avec une **offre complète qui repose sur trois piliers** :

1. Un accompagnement de bout en bout et un bouquet de services complet :

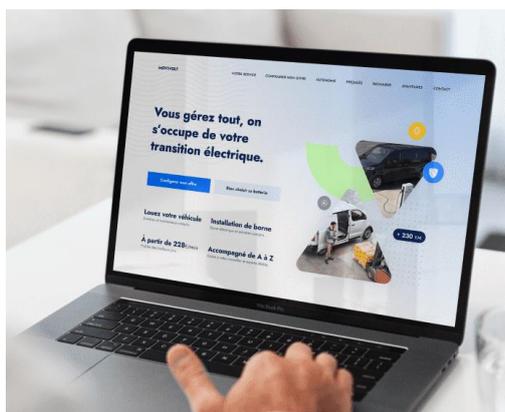
- Une équipe d'experts pour un conseil sur-mesure à tout moment :
 - identifier les besoins spécifiques et choisir le véhicule le plus adapté,
 - déterminer l'option de borne de recharge la plus pertinente et être mis en relation avec des partenaires pour son installation (prise domestique à domicile et même en copropriété, ou déjà installée par des partenaires),
 - comprendre les différentes réglementations et les subventions disponibles (aide dans le montage des dossiers de souscription),
 - gérer au mieux sa flotte de véhicules ainsi que les éventuels sinistres,
 - ...
- Des services simplifiant le quotidien parmi lesquels :
 - l'aide à la revente des véhicules essence, gaz ou diesel,
 - l'enlèvement et livraison des véhicules électriques,
 - la maintenance et contrôle technique des véhicules et des solutions de recharge,
 - la e-facturation,
 - les diagnostic et outil de simulations en temps réel,
 - l'accès à *Chargemap*, plus grand réseau européen de bornes en libre service (125 000 points de recharge en France),
 - la reprise ou le rachat du véhicule électrique à la fin du contrat,
 - L'offre optionnelle "Switch" qui permet, pour des chantiers lointains ou des congés par exemple, de bénéficier d'un véhicule thermique de remplacement de l'électrique pendant 30 jours consécutifs,
 - ...

2. Une gamme très large de véhicules adaptés aux différents besoins et des batteries variées :

- de 35 kWh comme solution économique pour les trajets courts,
- de 50kWh pour réaliser confortablement des distances plus longues (200 km),
- et de 75 kWh, plus coûteuses (dernières générations), mais qui permettent de répondre à tous les types de besoins.



3. Un parcours digital simplifié via une application dédiée qui permet aux clients de gérer en temps réel leur parc de véhicules (du contrat jusqu'à l'entretien, avec un système d'alertes d'informations automatiques) et un site web « vitrine » <https://movivolt.fr/> pour être mis en relation avec les experts MOVIVOLT.



A propos du Groupe La Poste

La Poste est une société anonyme à capitaux publics, filiale de la Caisse des Dépôts et de l'Etat. Le Groupe La Poste est organisé en quatre branches : Services-Courrier-Colis, GeoPost, Grand Public et Numérique, La Banque Postale qui constitue avec sa filiale CNP Assurances un leader européen de la bancassurance et de la finance verte. Neutre en carbone depuis 2012, La Poste distribue 17,9 milliards d'objets par an dans le monde (lettres, imprimés publicitaires et colis), 6 jours par semaine. Attaché à sa présence territoriale, le Groupe compte 17 000 points de contact (bureaux de poste, agences postales communales, relais poste commerçants) et 15 000 points d'accès à un service postal (Pickup, carrés pros, consignes ou encore drive colis). En 2020, le Groupe La Poste a réalisé un chiffre d'affaires de 31,2 milliards d'euros, dont 40% à l'international, et emploie près de 249 000 collaborateurs, dans 48 pays sur 4 continents dont 190 000 en France. Avec son plan stratégique « La Poste 2030, engagée pour vous », l'entreprise publique se fixe l'ambition de devenir la première plateforme européenne du lien et des échanges, humaine et digitale, verte et citoyenne, au service de ses clients dans leurs projets et de la société tout entière dans ses transformations.

A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 36 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr |  @BanqueDesTerr

Contacts presse :

Groupe La Poste : service.presse@laposte.fr – 01 55 44 22 37

Banque des Territoires – groupe Caisse des Dépôts : Marie-Caroline Cardi : marie-caroline.cardi@caissedesdepots.fr
– 06 38 53 97 67